

Haut Parleur

18 FÉVRIER 2014

#02

LE MILA EN CHANTIER SE PRÉPARE À SE MARIER

par Diane Saint Réquier

Le Mila, financé à hauteur du quart de son budget par la Mairie de Paris, fête ses 12 ans en 2014 sous la menace de difficultés financières. L'association, qui comptait beaucoup sur la mise en place du Centre National de la Musique, a du trouver une autre solution, et fusionnera probablement avec Paris Mix.

Le Marché indépendant des labels du dix-huitième (Mila) a vu le jour en 2002, à l'initiative d'une adjointe à la mairie de cet arrondissement, Laurence Goldgrab, et d'Enrico Della Rosa. Le projet cherchait à valoriser le quartier niché entre le très bobo Jules Joffrin et le moins huppé Simplon, où de nombreuses boutiques, aux mains du bailleur social Paris habitat OPH, restaient vacantes, alors que de nombreuses petites entreprises du monde de la musique cherchaient des locaux.

La force de l'informel

L'association fut créée pour proposer deux formules à ces structures : soit la location de l'un des dix bureaux au sein du « pôle », soit un bail dérogatoire d'une durée de 23 mois avec Paris habitat OPH pour l'une des quinze boutiques situées dans le même quartier. Au-delà de ces locaux mis à disposition à des tarifs préférentiels, le Mila propose des services mutualisés, tels que l'accès à une salle de réunion, l'organisation de rencontres professionnelles mais aussi et surtout des rendez-vous informels, « c'est ce qui fait la force du Mila » selon Aude Merlet, sa coordinatrice et unique employée. Les différentes entreprises, dont les fonctions s'étendent de la production à l'édition phonographique en passant par l'organisation de concerts, la promotion ou le marketing, se rencontrent donc lors d'apéros, de déjeuners ou plus simplement autour de la machine à café.

Un coup de pouce au développement

A priori, n'importe quelle entreprise de musique indépendante peut accéder au dispositif du Mila. Aude Merlet admet cependant que, contrairement à ce que pensaient les fondateurs à l'origine, l'accompagnement se fait plus dans la durée, d'autant qu'il n'y a plus de nouvelles bou-

tiques mises à disposition depuis quelques temps. Quand un local se libère, elle consulte donc la liste d'attente, et prévient les entreprises qui y figurent. S'il n'y a pas de critère éliminatoire pour prétendre au soutien du Mila, priorité est donnée aux sociétés par rapport aux associations, et à celles qui investissent dans la production phonographique plutôt qu'aux prestataires, encore que ceux qui présentent un projet innovant notamment en lien avec les nouveaux supports les intéressent également. « Nous favorisons finalement surtout ceux qui ont besoin d'un coup de pouce à un moment donné, pour se développer ou embaucher » résume Aude Merlet.

Une marche forcée par l'échec du CNM

Actuellement financé par le DDEEES de la Mairie de Paris (et, en 2013, par la DAC) à hauteur d'un quart de son budget, le Mila repose essentiellement sur les revenus issus des locations de ses bureaux et boutiques ainsi que sur la contribution (volontaire et proportionnelle à la surface occupée) que lui versent les entreprises hébergées. Mais pour développer de nouveaux services mutualisés notamment techniques, administratifs ou même humains, le Mila est en manque de fonds. Il faut dire que l'association comptait beaucoup sur la création du Centre national de la musique, abandonné en route par le Ministère de la Culture, pour la sauver tandis que ses financements fondaient comme neige au soleil. Cette perspective n'étant plus à l'ordre du jour, un nouveau chantier s'ouvre en 2014 pour l'association qui prépare, dans les prochains mois, une fusion avec Paris Mix, structure similaire proposant de surcroît un groupement d'employeurs, ce qui permet notamment aux entreprises de bénéficier des services d'un comptable ou d'autres employés administratifs sans en porter la charge entière. Le mariage pourrait être officialisé d'ici juin 2014.

ACTU